NIGER

Analyse territoriale du site urbanisé d'Assaga et de ses environs

Rapport d'évaluation des besoins

Avril 2020

Photo équipe ACTED/IMPACT Diffa, 2020

AGORA
Leveraging local capacities
Promoting settlement approaches
Enabling integrated reponse

ACTED

welt hunger hilfe
Pour un monde sans faim

CONCERN worldwide

Analyse des besoins du site urbanisé d'Assaga

Introduction

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) a initié à partir de 2014-2015 une dynamique d'appui à l'urbanisation dans la région de Diffa. Le site de la ville de Gueskérou a été développé à partir de 2016 dans le cadre d'un projet de réponse « hors camp ». Il constitue un nouvel espace de vie urbain qui accueille des populations affectées par la crise de déplacement, situé à 10 km de la ville de Diffa et à 20 km de la ville de Gueskérou environ. La commune de Gueskérou a été et demeure affectée par la crise de déplacement de populations qui sévit depuis 2015, du fait de sa position stratégique à proximité de la frontière nigériane et le long de la rivière Komadougou. Elle doit répondre à l'enjeu d'une forte demande en services de base, logements, et ressources naturelles. De plus, l'insécurité affecte l'accès à des espaces agricoles déjà sous contrainte du changement climatique[1]. Les enjeux d'adaptation au changement climatique et de gestion des ressources naturelles ainsi que de renforcement des institutions publiques et des organisations rurales représentent ainsi des axes stratégiques de développement clés pour la commune, qui les a inscrits parmi les grandes priorités de développement communal dans son Plan de Développement Communal Replanifié (PDC-R) couvrant la période 2019-2021.

Analyser la fourniture et l'accès aux services de base

Dans le cadre d'un projet d'appui à la résilience communautaire mené par le consortium d'Organisations Non Gouvernementales (ONG) ACTED, Concern Worldwide, Welt Hunger Hilfe (WHH) et IMPACT Initiatives - complémentaire de l'intervention du HCR sur le site urbanisé -, une évaluation territoriale des besoins a été réalisée. La méthodologie a consisté en des ateliers de cartographie participative avec des occupants du site, pour identifier les infrastructures et les services d'éducation, de santé, d'eau et les marchés les plus utilisés. Les gestionnaires de ces services ont été interrogés, ainsi que leurs usagers. Six groupes de discussion avec différentes catégories d'occupants ont été réalisés pour analyser le processus d'installation sur le site et la perception de la disponibilité des services et infrastructures par les personnes installées. Les données issues de cette collecte sont indicatives.

Informer les stratégies de développement local adaptées au site

Cette évaluation, dont les résultats sont présentés dans le présent document, sera suivie par un processus de planification participative réunissant tous les acteurs locaux, publics et de l'aide impliqués dans le développement de ce site. Le plan de priorisation des interventions, publié prochainement, constituera une feuille de route pour la mise en œuvre concertée et coordonnée d'interventions qui répondent directement aux besoins au niveau du site et de son environnement immédiat.

Carte 1 : Localisation de la commune de Gueskérou dans la région de Diffa, Niger

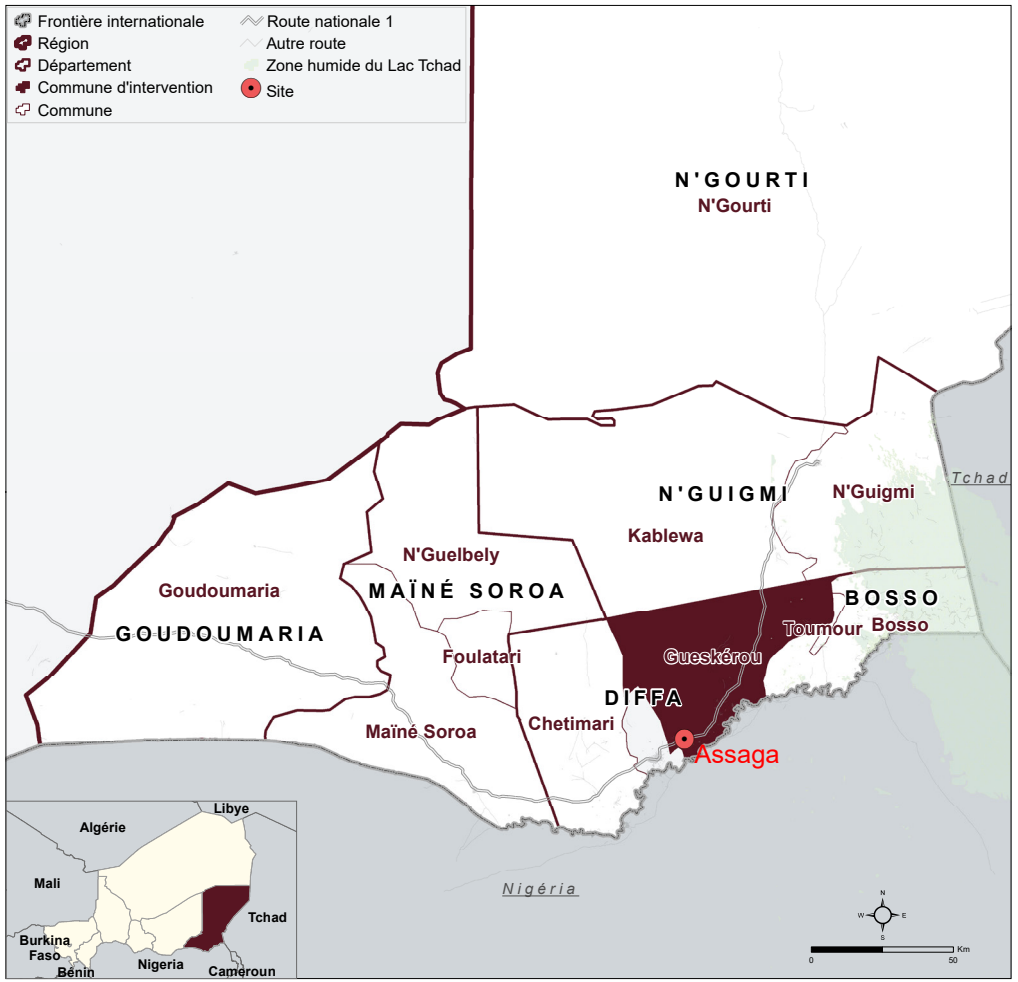

1 République du Niger, Région de Diffa, Département de Gueskérou, Plan de Développement Communal Replanifié (PDC-R), 2014.

AGORA ACTED welt hunger hilfe Pour un monde sans faim CONCERN worldwide

Introduction

Contexte de l'étude

La crise de déplacement à Diffa

Depuis le mois d'avril 2013, le nord-est du Nigeria fait face à une escalade de violence due à l'insurrection de groupes armés non-étatiques. Le conflit s'est progressivement aggravé en février 2015, lorsque des membres des groupes armés ont traversé la frontière pour cibler directement le Niger. Les attaques récurrentes ont déstabilisé les autorités locales et engendré d'importants déplacements de population dans la région de Diffa. En février 2020 on estimait que plus de 260 000 personnes étaient déplacées dans la région[1]. Les conditions climatiques rigoureuses contribuent aussi largement à des déplacements de population dans la région. Ainsi, plus de 17 000 personnes ont été déplacées dans la région de Diffa depuis octobre 2019 suite aux importantes inondations[1] qui y ont sévies. En outre, l'enlisement du conflit a entraîné le maintien, depuis 2015, d'un état d'urgence[2], contribuant aussi à affaiblir les perspectives de retour des populations déplacées. De fait, on constate qu'elles se regroupent dans des familles d'accueil ou autour de villes disposant d'un meilleur accès à des services de base. La pression sur les équipements sociocommunautaires, et par effet de rebond, sur la capacité des autorités locales à gérer les services communaux, s'amplifie donc[3]. En effet, la capacité des collectivités territoriales à investir dans des services de base pour répondre aux besoins croissants des populations est en décalage avec les prescriptions du cadre juridique de la décentralisation[4]. De plus, la fragilité économique de la région de Diffa maintient les populations déplacées dans des conditions de logement précaires. Parallèlement, des initiatives de relèvement sont en cours d'instauration, alors qu'une nouvelle vague d'insécurité depuis 2019 a contraint les acteurs à accentuer leur aide d'urgence. La mise en place du nexus humanitaire-développement dans la région, ciblant notamment une intégration durable des populations affectées par la crise dans le tissu économique local, un meilleur accès aux services de base, et un appui à la gouvernance locale, semble donc nécessaire pour garantir des conditions de vies décentes aux populations de la région.

Des solutions de résilience hors camp

C'est dans ce contexte que le HCR met en œuvre depuis 2017, avec des organisations partenaires, un projet d'urbanisation dans 6 des 12 communes de la région de Diffa. Ce projet, intitulé *Kallo Tchidanio*[5] et financé par le fonds fiduciaire de l'Union Européenne, devrait fournir un accès au logement durable pour 4 000 ménages affectés par le déplacement (retournés, réfugiés, déplacés ou ménages hôtes vulnérables) à l'horizon fin 2020. Cette initiative se traduit par l'allotissement d'un site urbanisé dans chaque commune, composé de parcelles destinées à l'habitat résidentiel pour les ménages affectés par la crise du bassin du Lac Tchad, aménagées par le HCR (parcelles « sociales »), ainsi que de parcelles destinées à la vente par la mairie.

L'objectif visé est de développer des solutions durables de logement pour les populations affectées par le déplacement ou très vulnérables, et de renforcer la mobilisation de ressources pour les communes via la vente de parcelles. Un approvisionnement en eau et la formation de jeunes issus des communes cibles en techniques de construction sont également prévus par l'intervention du HCR.

L'amélioration de l'accès aux services de base pour les populations destinées à vivre sur les sites, la promotion de leur sécurité alimentaire, du développement économique local et de la gouvernance décentralisée font l'objet du projet *Shimodu*[6], directement complémentaire de l'initiative menée par le HCR, et également financé par le fonds fiduciaire de l'Union Européenne. Ce projet est mis en œuvre par le consortium d'ONG composé de ACTED, Concern Worldwide, Welt Hunger Hilfe et IMPACT Initiatives (à travers l'initiative AGORA), de 2019 à 2021. Les interventions du consortium d'ONG ciblent les sites déjà allotis et aménagés dans le cadre du projet *Kallo Tchidanio* et dont les occupants sont installés ou en cours d'installation.

La complémentarité des projets *Kallo Tchidanio* et *Shimodu*, ainsi que les interventions d'autres partenaires du développement doivent permettre aux acteurs locaux de concevoir et de concrétiser des stratégies de développement intégrées pour chaque site urbanisé. Ces sites visent à devenir des espaces de vie, au sein desquels les habitants ont accès aux services de base.

Justification de l'étude

Les stratégies d'intervention des partenaires nécessitent une lecture fine des caractéristiques des territoires urbains ou péri-urbains dans lesquels les sites s'inscrivent. En effet, les contraintes et opportunités propres à chaque site invitent à des réponses différenciées et concertées. AGORA a donc réalisé une évaluation territoriale dans le cadre du projet Shimodu, dans le but d'informer les stratégies de tous les acteurs intervenant sur les territoires des sites urbanisés. L'évaluation propose une analyse des facteurs d'attractivité de ces sites, particulièrement en termes d'accès aux services de base. Cette analyse tient notamment compte des capacités actuelles des services, des opportunités économiques existantes, ainsi que des priorités de développement énoncées dans les Plans de Développement Communaux (PDC) de chacune des communes concernées.

Informer les actions déjà engagées

Dans un premier temps, cette évaluation est destinée à éclairer les opportunités de réponse adaptées à chaque site dans le cadre des projets *Kallo Tchidanio* et *Shimodu*.

1 OCHA, Niger : Région de Diffa, Rapport mensuel, Février 2020.
2 Depuis le 13 mars 2019, l'état d'urgence a été assoupli : l'interdiction ciblant la pêche et la culture du poivron a été levée, permettant d'envisager une reprise économique dans ces secteurs de production traditionnellement importants dans la région. Toutefois la crise sanitaire liée au coronavirus a entraîné la fermeture des établissements scolaires dans l'ensemble du pays à compter du 17 mars 2020.
3 ACTED, Enquête préliminaire sur les sept sites d'urbanisation de la région de Diffa, Appraisal Monitoring and Evaluation, Février 2018.
4 La loi n°2002-013 du 11 juin 2002 portant sur le transfert de compétences aux régions, départements et communes précise les compétences des collectivités territoriales.
5 « Construisons ensemble » en langue Kanouri, et dont l'intitulé officiel est « Soutien à la résilience institutionnelle et communautaire dans la région de Diffa ».
6 «Aider à se relever» en langue Kanouri, et dont l'intitulé officiel est «Projet intégré d'appui à la résilience des populations vulnérables réfugiées, déplacées, retournées et hôtes de la région de Diffa, Niger».

Dessiner, de manière concertée, l'avenir des sites

Dans un second temps, les résultats informeront la planification d'interventions prioritaires dans chaque site. Cet exercice permettra aux acteurs du territoire de concevoir des stratégies claires pour guider le développement de ces nouveaux espaces de vie. Tous les acteurs de ces territoires[6] seront invités à collaborer pour faire émerger des stratégies d'actions concrètes et séquencées pour répondre aux besoins, mobiliser les ressources et l'expertise nécessaires au développement à long-terme des sites urbanisés, et en coordonner la mise en œuvre.

Localités de l'évaluation

Des communes prioritaires

Cette évaluation couvre les communes de Gueskérou et de Kablewa, où les constructions ont significativement avancées, et un nombre important d'occupants sont déjà installés. Des interventions du projet *Shimodu* seront ensuite mises en place dans ces sites urbanisés, à l'issu de l'évaluation.

Durant la première phase du projet (février - août 2019), les communes de Diffa, Chétimari, Maïné-Soroa et N'Guigmi ont déjà été enquêtées et des plans de priorisation ont été développés en collaboration avec les communautés locales, les services techniques déconcentrés et les autorités communales[7].

Des sites proches du tissu urbain des chefs-lieux

La majorité des sites sont construits ou planifiés à proximité immédiate des centres urbains des chefs-lieux des communes. Aussi, l'évaluation tient compte d'un certain nombre de services urbains accessibles depuis les sites et d'opportunités économiques pouvant être exercées en dehors des sites.

Le site d'Assaga et son environnement

Caractéristiques principales de la commune de Gueskérou

La commune de Gueskérou est située dans la région de Diffa, et le département de Diffa. Sa superficie est de 1 971 km^2. Elle est située à 1 400 km de Niamey, et à 40 km à l'est de la ville de Diffa, sur la RN 1. Elle est traversée au sud par la rivière Komadougou-yobé le long de sa frontière naturelle entre le Niger et le Nigéria.

Gueskérou est à la fois chef-lieu de commune et du canton de la Komadougou (chefferie traditionnelle). C'est une commune rurale au climat sahélien dont les principales activités sont l'agriculture et l'élevage, mais aussi dans une moindre mesure la pêche, l'artisanat et l'exploitation forestière. Elle abrite cinq services techniques à savoir l'agriculture, l'environnement, la santé, l'élevage et l'éducation. La population est estimée à 42 261 habitants[8].

Au cours des cinq dernières années, les réalités démographiques et socioéconomiques dans la commune ont fortement changé en raison d'une crise de déplacement causée par l'insécurité et les conditions environnementales et climatiques, notamment les fortes inondations fin 2019. La commune de Gueskérou abrite 36 sites de déplacés regroupant plus de 69 300 personnes, en janvier 2020[9]. Face à la recrudescence récente des violences et aux nouvelles vagues de déplacement, l'initiative d'urbanisation « hors camp » du site d'Assaga, plus gros site de déplacés de la commune, apparaît comme une réponse adaptée pour apporter de la stabilité aux populations vivant dans la zone, faisant face à de faibles perspectives d'amélioration à moyen terme.

Le site urbanisé d'Assaga

Le site urbanisé d'Assaga est construit sur le territoire de la commune de Gueskérou, à 10km de la ville de Diffa et 20km de la ville de Gueskérou environ. Il correspond à une zone d'installation spontanée, où des infrastructures existaient déjà sur le site avant le démarrage du premier allotissement en décembre 2016, suivi d'un second allotissement en décembre 2018. Les constructions des maisons ont démarré en octobre 2019.

Le site comprend une surface totale de 70 hectares (20 Ha et 50 Ha respectivement pour le 1er et 2ème allotissements) et s'articule autour d'un système mixte entre logements sociaux et propriétés foncières[10].

Sur les 1 475 parcelles constructibles alloties, la moitié revient directement à la mairie, une partie est destinée à dédommager les propriétaires terriens dont les terrains ont été mobilisés, et enfin 686 parcelles sont destinées à être aménagées pour des ménages bénéficiaires du programme du HCR (déplacés, retournés, réfugiés et non déplacés très vulnérables), qui en ont l'usus direct. Lorsqu'un ménage vulnérable quitte sa parcelle, celle-ci redevient un bien communal, que la mairie ré-attribue à un nouveau ménage vulnérable. Sur ces parcelles dites « sociales » alloties, d'une surface de 200m^2 chacune, 205 maisons de 18m^2 ont été construites par les organisations CISP (160) et COOPI (45).

La capacité totale d'accueil du site, tous types de parcelles confondues, est estimée à 10 325 personnes, dont 4 802 personnes sur les parcelles sociales[11]. L'intervention du CISP a également prévu de couvrir les besoins en assainissement, avec la construction de 686 latrines familiales.

6 Les acteurs communaux, régionaux, la société civile, les partenaires de mise en œuvre que sont les ONG de relèvement et de développement, les partenaires techniques et financiers.
7 Plan de priorisation des sites urbanisés de Chétimari et Diffa ; Plan de priorisation des sites urbanisés de Maïné-Soroa et N'Guigmi.
8 Plan de Développement Communal de Chétimari, 2016.
9 DREC, février 2020.
10 HCR, documents de référence du projet *Soutien à la résilience institutionnelle et communautaire dans la région de Diffa - 'Kallo Tchidaniwo : Construire ensemble.*

Méthodologie

Profilage socio-économique des ménages installés

Un recensement porte à porte des occupants des maisons déjà construites sur le site a été réalisé entre le 3 et le 24 mars 2020. Cette collecte a permis de fournir des informations préliminaires aux partenaires du consortium au sujet du taux d'occupation du site, du profil démographique des occupants et de leur accès aux services et moyens de subsistance.

Ateliers de cartographie participative

L'objectif des ateliers de cartographie participative était de localiser les infrastructures de santé, d'éducation, d'accès à l'eau et les marchés accessibles depuis le site et régulièrement utilisés par ses occupants sur une carte du site de déplacés d'Assaga. Ces ateliers ont pris la forme de 4 groupes de discussion dont 2 avec des hommes et 2 avec des femmes, comptant entre 6 et 12 occupants du site, les 18 et 19 mars 2020, et ont mené à l'identification de 16 services de bases utilisés par les occupants des sites pour leurs besoins quotidiens. Ces ateliers se sont aussi révélés utiles pour cartographier les « bassins de vie » des sites urbanisés, soit l'unité de territoire cohérente au regard des pratiques quotidiennes des communautés.

Entretiens avec les gestionnaires des services

Les équipes ont ensuite conduit des entretiens avec des gestionnaires de services, en leur qualité d'informateurs clés (IC), à l'aide d'un questionnaire structuré. Ces services sont ceux recensés lors des ateliers de cartographie participative et effectivement opérationnels. Le questionnaire a permis de renseigner des indicateurs de fonctionnalité dérivés des normes applicables pour chaque secteur, à la fois en termes de standards humanitaires et de normes opérationnelles nationales[1]. Ces indicateurs couvrent des aspects liés au fonctionnement des infrastructures en termes de ressources matérielles et humaines, à leur accessibilité et à l'offre de services. Entre le 16 et le 31 mars 2020, les enquêteurs ont collecté des données au sujet de 15 infrastructures d'accès à l'eau, à l'éducation, à la santé et aux marchés[2].

Enquêtes avec les usagers

Sur la même période, des enquêtes ont également été menées auprès des usagers de chaque service afin d'en mesurer l'attractivité et l'aire d'influence. L'aire d'influence moyenne correspond à la distance moyenne parcourue par les usagers d'un service pour s'y rendre depuis leur domicile, et est une mesure d'interprétation du rayonnement territorial d'un équipement socio-collectif donné. Au niveau de chaque service, un échantillon de plus ou moins 30 enquêtes ont été mené auprès des usagers s'y trouvant au cours d'une journée normale.

Groupes de discussion avec les occupants des sites urbanisés

Dans le but d'analyser les facteurs incitatifs et dissuasifs à l'installation sur les sites, ainsi que de comprendre plus finement les enjeux potentiels qui se posent en termes de conditions de vie et d'accès aux services pour leurs occupants, six groupes de discussion ont été menés sur le site les 12 et 19 mars 2019. Réunissant entre 6 et 12 personnes, ces groupes de discussion ont été organisés en fonction du statut d'occupation des ménages vis-à-vis du site concerné et séparés en fonction du genre. Deux groupes de discussion ont ainsi été menés auprès de bénéficiaires du programme d'urbanisation du HCR installés sur le site, deux auprès de bénéficiaires ne s'étant pas installés sur le site et deux auprès de ménages non-bénéficiaires néanmoins installés sur des parcelles sociales du site, chaque groupe interrogeant séparément les hommes et les femmes.

Traitement et analyse des données

Les données obtenues à partir d'outils quantitatifs ont été nettoyées et anonymisées pour garantir la protection individuelle des répondants. L'analyse quantitative de la fonctionnalité des services a consisté à développer un système de notation, recouvrant les différents aspects de fonctionnalité des services et adapté à chaque secteur. Les indicateurs utilisés pour la notation des services de fourniture d'eau, d'éducation et de santé sont donc issus des standards humanitaires promus par SPHERE et des standards nationaux promus par les ministères sectoriels. Ce système a permis d'attribuer un score de 0 (non fonctionnel) à 1 (parfaitement fonctionnel) à chaque service, à partir de l'analyse des données collectées auprès des usagers et des gestionnaires de services[3]. L'aire d'influence de chaque service a ensuite été calculée en effectuant une moyenne de la distance parcourue par chaque usager pour atteindre le service. La production de cartes sectorielles pour chaque site a ensuite permis de modéliser visuellement le score de fonctionnalité et l'aire d'influence de chaque service. L'analyse qualitative des données recueillies à partir des groupes de discussion a fait l'objet d'une grille de saturation permettant la comparaison des résultats entre chaque groupe interrogé, mais aussi entre les deux sites couverts par la recherche.

Limites

Les informations relatives aux aires d'influence sont données à titre indicatif. Certaines contraintes sécuritaires, logistiques, d'accès, ainsi que la crise liée au COVID-19 ayant contraint les écoles à fermer dans l'ensemble du pays n'ont pas permis de recueillir systématiquement le nombre minimum d'enquêtes requis pour obtenir des données indicatives. Les données issues des groupes de discussions et des entretiens avec les gestionnaires des sites doivent également être considérées comme indicatives.

1 The SPHERE Handbook, Humanitarian Charter and Minimum Standards in Humanitarian Response, 2018 - République du Niger, Répertoire des normes et standards de la planification des six ministères du Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF) au Niger, 2016. République du Niger, Ministère de la Santé Publique, Normes et standards des infrastructures, équipements et ressources humaines du systeme de santé, 2016 - République du Niger, Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement, Programme sectoriel eau hygiène et assainissement 2016 – 2030.

2 Sur les 16 infrastructures de services retenues lors des ateliers de cartographie participative, une n'a pas pu être enquêtée car elle n'était pas fonctionnelle au moment de l'enquête.

3 Consulter les termes de référence et la matrice de notation complète ici.

Carte 2 : Localisation des services de base rapportés comme étant régulièrement utilisés par les occupants du site urbanisé d'Assaga

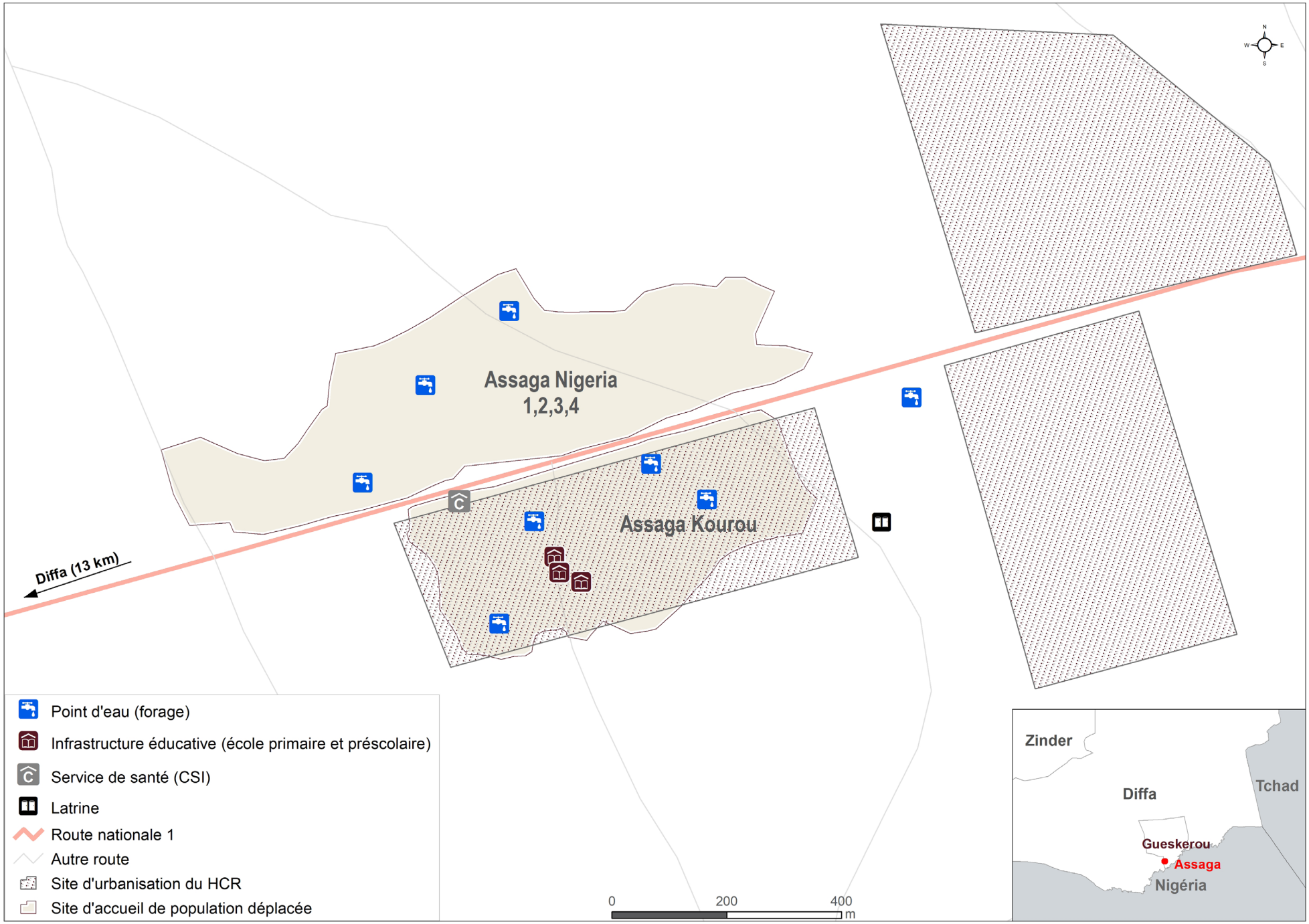

Installation et accès aux services de base

Etat des lieux de l'occupation

Sur les 686 maisons sociales prévues, 190 ont été achevées, les autres étant en cours de construction. Entre le 3 et le 24 mars, période pendant laquelle le consortium *Shimodu* a conduit un recensement, **157 ménages étaient effectivement installés sur le site**, tandis que 33 maisons semblaient habituellement inoccupées. L'occupation du site par des populations déplacées a débuté dès 2014, avant même le début du projet, et consistait alors en des installations dans des abris de fortune.

Au moment de l'enquête, 25% des ménages rencontrés déclaraient ne pas disposer d'un acte de cession (titre foncier). Parmi ceux rapportant détenir un acte de cession, 93% ont été en mesure de le présenter, parmi lesquels 15% ont présenté un acte de cession nominatif dont l'identité ne correspondait pas à celle des occupants.

Profil des ménages et conditions de logement

En moyenne, les ménages installés sur le site sont composés de 8 personnes. Le site compte à ce jour 1 179 habitants. **Les enfants de moins de 18 ans représentent 69% de la population**. Plus des trois quart (77%) des ménages du site urbanisé d'Assaga comptent au moins un enfant âgé de moins de 5 ans. En outre, 61% des ménages enquêtés comptaient également au moins une personne ayant plus de 50 ans, et 17% une personne en situation de handicap. Enfin, la majorité des habitants du site sont des personnes déplacées internes.

Répartition des ménages par type de statut :

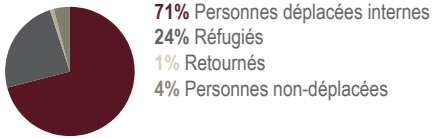

Processus d'acquisition des parcelles et d'installation

Le processus d'attribution des actes de cession associés aux parcelles sociales a été géré par des organes consultatifs locaux, pour une majorité fin 2019 - début 2020, quelques bénéficiaires installés ayant rapporté avoir obtenu leur acte de cession dès 2016 lors des groupes de discussion. Les bénéficiaires des parcelles sociales disposant d'un acte de cession nominatif ont rapporté lors des groupes de discussion avoir été sélectionnés sur la base de critères de vulnérabilité incluant l'âge, la maladie, le handicap et le revenu des ménages. Les femmes veuves ont aussi été priorisées dans le processus de sélection selon les participants aux groupes de discussion.

Dans la majorité des groupes de disucssion, il a été rapporté que le processus de sélection et d'installation était transparent et ouvert, et les participants ont souligné son déroulement sans conflit. Néanmoins la construction des parcelles a été jugée trop lente, et les ménages bénéficiaires interrogés ont rapporté que de nombreuses parcelles restaient encore inachevées.

Facteurs incitatifs et dissuasifs pour l'installation

Les perspectives de bénéficier de meilleures conditions de vie en termes de sécurité et de logement ont été mentionnées par plusieurs participants aux groupes de discussion comme leurs principales motivations à s'installer sur le site durablement. Les participants aux groupes de discussion vivant sur le site n'excluent pas un potentiel retour dans leurs localités d'origine si la situation sécuritaire devait se déteriorer sur le site urbanisé d'Assaga.

Conditions de vie

La majorité des participants aux groupes de discussion « bénéficiaires installés sur le site » ont déclaré que celui-ci n'est pas conforme à leurs attentes. Spécifiquement, ils ont souligné le manque de points d'eau et de latrines fonctionnelles. De même, le manque d'accès à la pêche et à la cueillette, qui sont parmi les activités de subsistance des ménages a été déploré dans certains groupes de discussion. Dans ce contexte, l'appui au développement d'Activité Génératrices de Revenus (AGR) est particulièrement plébiscité par les participants aux différents groupes de discussion.

Les enquêteurs ont observé les conditions de vie sur le site et ont déclaré que 32% des ménages installés vivaient dans des conditions très mauvaises et 26% dans des conditions mauvaises[1]. Pourtant, la qualité de l'habitat constitue un atout majeur du site d'Assaga pour les participants aux groupes de discussion, en comparaison à leur ancien site d'installation. De même, l'accès à l'éducation s'est amélioré depuis la date d'installation pour les personnes vivant sur le site, selon ces mêmes participants.

Enfin, dans un contexte où les participants aux groupes de discussion « bénéficiaires non-installés » déclarent vivre majoritairement dans des abris d'urgence ou chez autrui, la finalisation des constructions sur les parcelles dites « sociales » constitue une priorité pour ces ménages, afin de leur permettre de s'installer.

1 Cette information est issue des observations de terrain réalisées par les enquêteurs au moment du recensement porte à porte, et sont donc indicatives. Les critères utilisés par les enquêteurs pour qualifier les conditions de logement recouvraient la qualité du bâti (état de finalisation du logement, dégradations éventuelles), le niveau d'équipement du logement en mobilier, la salubrité intérieure et extérieure du logement.

Education[1]

Tableau 1 : Scores de fonctionnalité des services d'éducation[2]

	Locaux	Equipements	Environnement	Fréquentation	TOTAL
Jardin d'enfant d'Assaga	-0,13	0,30	0,23	-0,07	0,08
Ecole primaire d'Assaga	0,40	0,20	0,90	0,47	0,49
École primaire Medersa d'Assaga	0,60	0,10	1,10	0,03	0,46

Une offre de services éducatifs à renforcer

Il existe trois établissements scolaires sur le site urbanisé d'Assaga : une école primaire franco-arabe, un jardin d'enfants et une école passerelle. Les gestionnaires des établissements publics ont déclaré que leur structure avait été mise en service suite à la crise de 2015. L'absentéisme des élèves et des professeurs constituent des enjeux majeurs pour les établissements, bien que l'ensemble des gestionnaires des établissements considèrent leurs enseignants comme compétents.

L'enseignement pré-scolaire est assuré par le jardin d'enfant public d'Assaga. Depuis le début de la crise, la structure a été contrainte de fermer à plusieurs reprises pour des raisons de sécurité. La structure n'a par ailleurs pas accès à l'électricité et les bâtiments et infrastructures sont en mauvais état. Enfin selon l'IC interrogé, son effectif est trop important par rapport au nombre de salles de classe, au matériel d'enseignement disponible et au nombre de professeurs. D'une manière globale, la structure présente des scores insuffisants dans chacun des domaines évalués.

En ce qui concerne l'***enseignement primaire de base***, le site d'Assaga dispose de deux écoles primaires publiques. Le renforcement du matériel d'enseignement à disposition constitue une priorité, tout comme le manque d'accès aux services de base dans les deux écoles (latrines, points d'eau, électricité). Un accent particulier devrait donc être mis sur les équipements détenus par les deux écoles dont les scores sont jugés moyens.

Enfin, une ***école passerelle***[3] a été mise en place par une ONG sur le site, et a également dû fermer à plusieurs reprises depuis 2015 en raison de l'insécurité. La structure ne dispose pas d'accès à l'eau. L'IC interrogé déclare que la structure est toutefois en capacité d'accueillir de nouveaux élèves.

Il n'y a pas d'enseignement secondaire sur le site d'Assaga. La mise en place de ce type d'établissement scolaire pourrait donc être envisagé, le centre urbain le plus proche, Diffa, se trouvant à environ 10 km.

Enjeux d'accès à l'éducation

La proximité des services éducatifs

Les enquêtes auprès des ménages installés sur le site ont révélé que la majorité des ménages considéraient que les services d'éducation étaient facilement accessibles depuis le site. De plus, les participants aux groupes de discussion rassemblant les bénéficiaires installés sur le site ont souligné que leur accès aux services sociaux de base, et en particulier à l'éducation, s'était amélioré depuis leur arrivée sur le site.

Perception des ménages sur la facilité d'accès aux établissements scolaires:

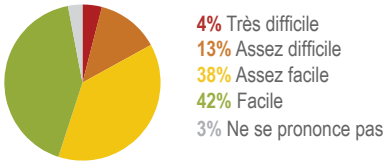

Trois-quarts des ménages vivant sur le site et interrogés lors du profilage ont rapporté que les membres de leur ménage se rendant à un établissement scolaire mettaient moins de 15 min pour y accéder depuis le site.

Une demande supérieure à l'offre

Dans la mesure où le site urbanisé prévoit, à terme, d'accueillir plus de 10 000 habitants, toutes catégories d'occupation confondues (bénéficiaires directs du programme HCR, propriétaires de parcelles acquises auprès de la mairie), les besoins en éducation vont augmenter proportionnellement au niveau d'occupation du site.

Actuellement, **69% des occupants auraient moins de 18 ans**, ce qui souligne des besoins importants et croissants en fourniture de services éducatifs à tous les niveaux d'enseignement. Spécifiquement, assurer un nombre d'enseignants suffisant pour gérer les effectifs tout en sécurisant l'accès aux écoles constituent deux enjeux de taille.

1 En raison de la fermeture des écoles, aucun usager n'a pu être enquêté sur le site d'Assaga.

2 La matrice de notation incluait un système de points «bonus» et «malus», ce qui explique l'occurrence de scores inférieurs à 0 et/ou supérieurs à 1 dans certaines sous-catégories.

3 En l'absence de recommandations applicables aux écoles passerelles dans le Répertoire des normes et standards de la planification des six ministères du Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF) au Niger (2016), cette catégorie d'établissement n'a pas fait l'objet d'une notation.

Santé

Scores de fonctionnalité de l'infrastructure de santé[1]:

	Locaux	Equipements	Personnel	Paquet minimum d'activité	Fréquentation	TOTAL
CSI Assaga	0,63	0,71	0,53	0,57	0,83	0,65

Enjeux liés à la qualité des soins au Centre de Santé Intégré (CSI) d'Assaga

L'évaluation a porté sur un établissement de santé: le CSI d'Assaga. Il s'agit du seul service de santé que les occupants du site ont indiqué utiliser lors de la cartographie participative. La grande majorité (87%) des usagers estiment que les soins de santé nécessaires ont été administrés lors de leur visite au CSI.

Des difficultés de recrutement

Selon l'IC interrogé, le CSI manque toutefois de personnel qualifié pour assurer des soins de qualité pour les occupants du site. Les difficultés à recruter et la baisse du personnel travaillant dans le CSI au cours des dernières années a contribué à la diminution du nombre de consultations réalisées.

Un éventail de soins réduit

Selon l'IC, le centre n'est pas en mesure d'offrir l'intégralité des activité de soins prévus au titre du Paquet Minimum d'activités[2], avec des difficultés étendues au niveau des soins curatifs. En outre, l'IC interrogé a souligné le manque de médicaments. Cela suppose que, pour accéder à certains types de soins, les occupants des sites urbanisés d'Assaga doivent se rendre dans la ville de Diffa située à plus de 2 heures de marche, où la disponibilité des services de soin est meilleure qu'à Assaga.

Enjeux d'accès aux soins

Les enquêtes auprès des ménages ont révélé que la perception de l'accès aux services de santé est relativement bonne.

Perception des occupants sur la facilité d'accès infrastructures de santé:

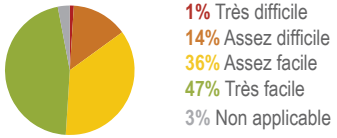

Etant donné que le CSI est le seul service disponible pour les habitants du site d'Assaga, la distance moyenne parcourue par les patients qui s'y rendent fluctue, avec 40% des usagers déclarant mettre plus de 15 minutes. Sept usagers sur 10 indiquent par ailleurs utiliser ce centre de santé car il est le plus proche du domicile, et 87% de ces usagers rapportent s'y rendre à pied.

Carte 3 : Aire d'influence moyenne de l'infrastructure de santé rapportée comme étant régulièrement utilisée par les occupants du site urbanisé d'Assaga

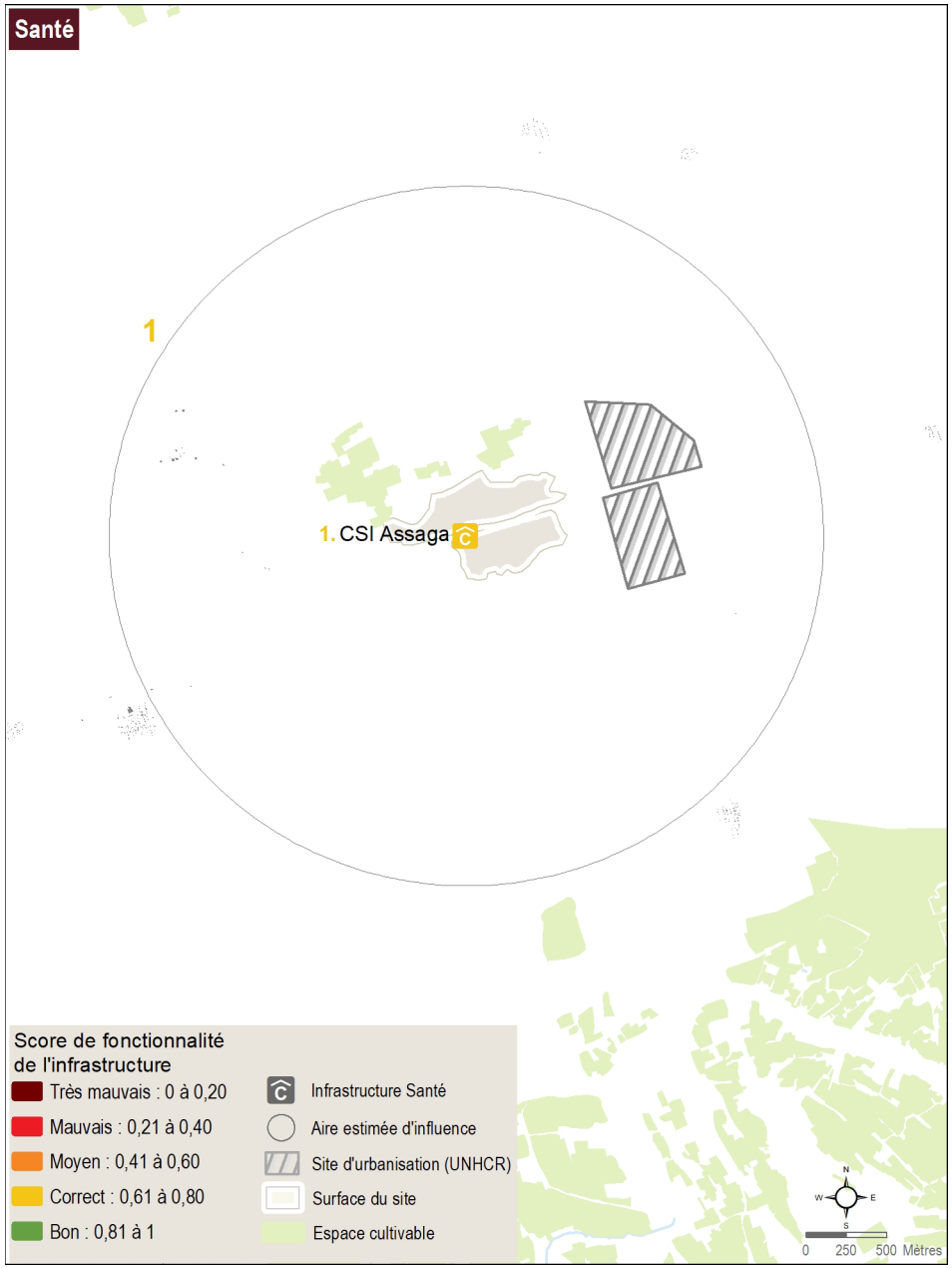

1 Dans la mesure où le projet *Shimodu* a prévu d'intervenir en appui à des structures de santé de proximité, seuls les cases de santé et les Centres de Santé Intégrés de type 1 et 2 ont été ciblés par l'enquête de fonctionnalité.

2 Tel que définis par les Normes et standards des Infrastructures, équipements et ressources humaines du système de santé du Niger, 2016

Eau et assainissement

Scores de fonctionnalité des points d'eau:

		Fonctionnalité	Accessibilité	TOTAL
1	PMH Baana N'di	1,00	0,60	0,80
2	Forage Ousman	1,00	0,07	0,53
3	PMH Atcha Kaltoum	1,00	0,47	0,73
4	PMH Ousseini Elh Adam/Ya ousseini	1,00	0,47	0,73
5	PMH Tchari Kori ou Elh Ari Wanzamby	1,00	0,80	0,90
6	PMH Abba Kourou Bindi	1,00	0,80	0,90
7	PMH Bounou Hassan	1,00	0,47	0,73
8	PMH Abounou Aboucar	1,00	0,40	0,70

Ouvrages hydrauliques et besoins

Le site d'Assaga dispose de 8 ouvrages hydrauliques opérationnels. Cela est d'autant plus important que 94% des utilisateurs interrogés rapportent utiliser quotidiennement ces points d'eau. Cependant, la facilité d'accès à ces points d'eau fluctue selon les infrastructures.

La majorité (66%) des usagers interrogés déclare mettre moins de 5 minutes pour arriver au point d'eau fonctionnel utilisé, tandis que 4% mettent plus de 15 minutes en moyenne.

Assainissement

Le site urbanisé d'Assaga n'est à ce jour pas encore équipé de latrines familiales. Une infrastructure communautaire fonctionnelle existe en périphérie directe du site, et est utilsée par 27% des usagers enquêtés. Les groupes de discussion ont indiqué que la majorité des ménages pratiquait la défécation à l'ai libre, faute d'alternative.

Parmi les utilisateurs de ces latrines communautaires, la moitié se déclarent satisfait de la proximité des latrines aux logements. L'ensemble des usagers s'y rend à pied, et met en moyenne autour de 5 minutes. La moitié des usagers des latrines sur le site se déclarent par ailleurs satisfaits de leur propreté.

L'assainissement familial pourrait être un enjeu clé de l'amélioration des conditions de vie sur le site. Toutefois, les participants aux groupes de discussion «bénéficiaires installés» soulignent que leur accès aux services de base liés à l'eau, l'hygiène et l'assainissement s'est globalement amélioré depuis leur arrivée sur le site.

Carte 4 : Aires d'influence moyennes des points d'eau rapportés comme étant régulièrement utilisés par les occupants du site urbanisé d'Assaga

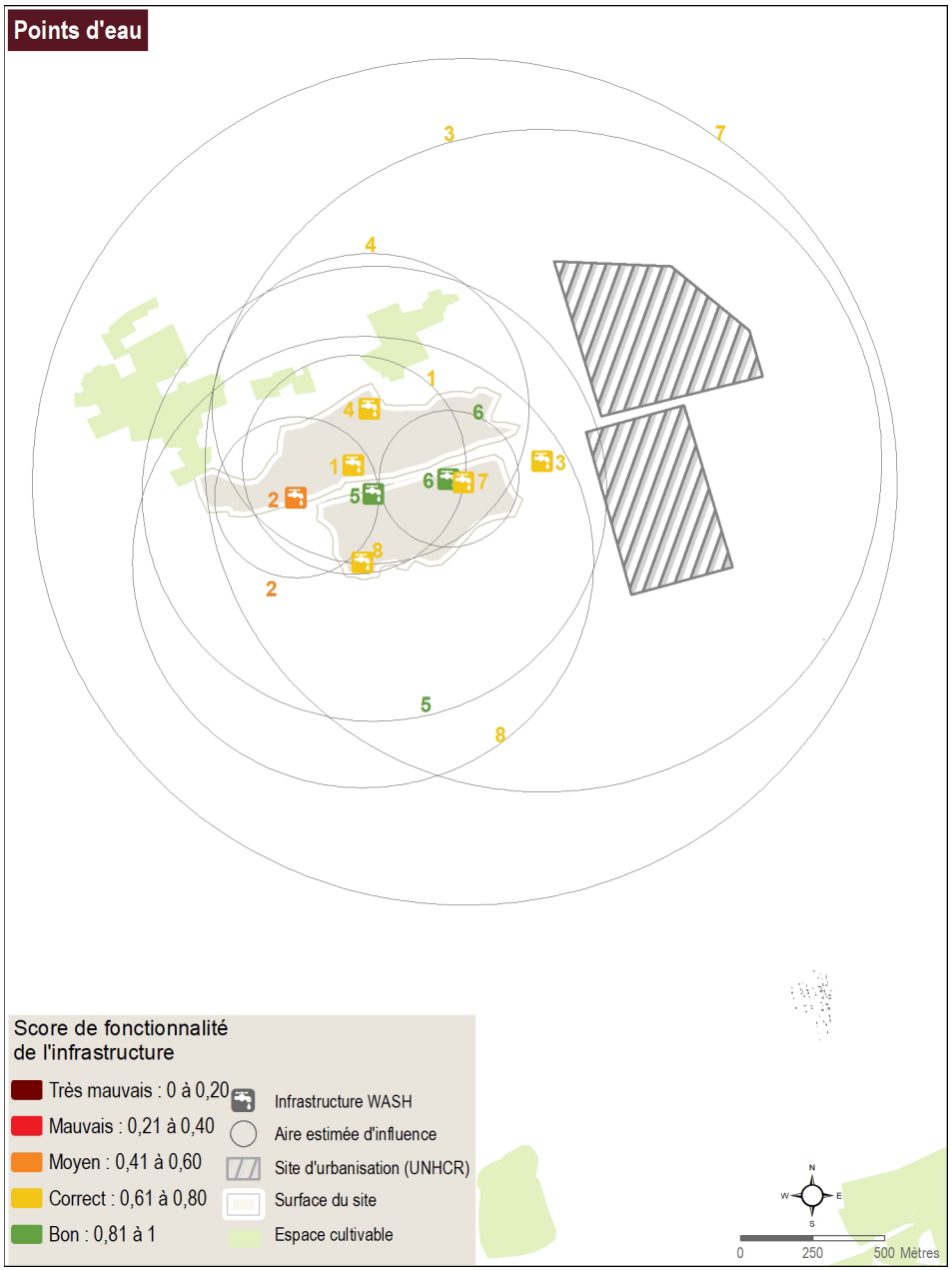

Moyens de subsistance

Profils économiques des ménages

Moyens de subsistance principaux rapportés par les ménages, en % des ménages répondants:

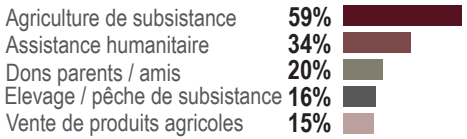

La plupart des AGR pratiquées par les ménages occupant le site urbanisé sont liées à l'agriculture et l'élevage. En particulier, les ménages pratiquent la culture de céréales et de légumes tels que l'oignons, le poivron ou la tomate. En termes d'élevage, la majorité ont des cheptels de petits ruminants. Toutefois, la dépendance à autrui, et en particulier à l'assistance humanitaire et aux dons des proches sont deux sources de subsistance importantes à l'échelle des ménages vivant sur le site d'Assaga.

Dans la quasi-totalité des groupes de discussion il a été rapporté une satisfaction vis-à-vis de la situation du site en ce qui concerne sa proximité à des zones de pâturages et des espaces cultivables. Toutefois, certains participants soulignaient avoir recours à des emplois temporaires et journaliers ainsi qu'à des petits commerce en complément de ces activités.

Peu d'AGR sont pratiquées sur le site-même. En conséquence, un nombre important de participants aux groupes de discussion décalrait être contraint de se déplacer hors du site sur de longues distances (plus de 10 km) pour obtenir des moyens de subsistance. De plus une part non négligeable (10%) de ménages vivant sur le site déclare n'avoir aucune source de revenus.

Préoccupations prioritaires des ménages quant à l'amélioration de leurs moyens de subsistance

Le renforcement de leurs moyens de subsistance est une préoccupation majeure pour les occupants actuels du site et les bénéficiaires non encore installés selon les participants aux groupes de discussion. Le tissu économique local étant très lié aux chaînes de valeur agricoles, la santé économique des ménages se traduit aussi en termes de sécurité alimentaire.

L'ensemble des groupes de discussion comprenant les ménages occupant les sites ont révélé qu'une majorité considérait l'appui aux moyens de subsistance à travers le soutien au développement d'AGR comme une priorité d'intervention sur le site. Ceci est d'autant plus vrai que les participantes femmes aux groupes de discussion des occupants du site rapportaient une dégradation des AGR existantes sur le site d'Assaga en comparaison à leur ancien site d'installation. De même, les bénéficiaires femmes installées participant aux groupes de discussion ont souligné la dégradation de leur accès à la nourriture depuis l'installation sur le site.

Contraintes aux moyens de subsistance

Les opportunités économiques sont plutôt concentrées dans les villes environnantes que sur le site urbanisé d'Assaga, ce qui nécessite des déplacements, souvent malaisés à cause du manque de moyens de transport existants et de la distance à parcourir (environ 10 km pour se rendre à Diffa) selon la majorité des participants aux groupes de discussion. Cette situation entrave l'accès aux moyens de subsistance des ménages. Le développement d'AGR et la mise en place de petits commerces directement implantés sur le site pourraient contribuer à améliorer la situation des personnes installées.

Opportunités économiques dans les filières agricoles[1]

Si l'agriculture reste le secteur le plus porteur dans la région de Diffa, les espaces de production agricole traditionnelle sont régulièrement menacés par l'insécurité, et l'accès aux terres cultivables, aux aires de pâturages et aux zones de pêches peuvent être en conséquence réduit. Afin de redynamiser des activités agricoles au bénéfice des occupants des sites urbanisés, dans une commune où les productions céréalières et de poivrons sont des activités porteuses[2], la sécurisation des terres dans les zones de production actuellement accessibles et sécurisées est envisageable. Cela nécessiterait aussi le renforcement des échanges entre agriculteurs et éleveurs pour éviter l'émergence de tensions.

L'environnement direct du site présente des opportunités pour développer des unités de production agricole et d'élevage de proximité. Des terres agricoles et des pâturages pourraient être mis à disposition des populations nouvellement installées pour permettre aux occupants du site de pratiquer une activité agricole et l'élevage de bétails à proximité immédiate de leur lieu de vie.

Opportunités économiques dans d'autres filières

Comme évoqué précédemment, le petit commerce et la transformation de produits agricoles, ont également été identifiés comme des secteurs relativement porteurs à développer, et dont les activités pourraient permettre d'impliquer les femmes et les jeunes.

1 République du Niger, Région de Diffa, Département de Diffa, Commune Rurale de Gueskérou, Plan de Développement Communal Replanifié, Décembre 2016

[2] Ibid

[3] Ibid

Marchés

Disponibilité des marchés

Sur la base des ateliers de cartographie participative, aucun marché n'a été identifié sur le site urbain d'Assaga. Quelques commerces se sont installés le long de la route mais ne suffisent pas à couvrir les besoins des populations sur le site, selon les participants aux groupes de discussions.

Dans les groupes de discussion regroupant les bénéficiaires installés sur le site, le manque de marchés et la distance importante à parcourir pour pouvoir y accéder ont été soulignés. Les marché fonctionnels les plus proches sont situés à Diffa et se situent donc à environ 12 km pour des ménages déclarant se déplacer principalement à pied. Ainsi, les habitants du site mettent environ 2 à 3 heures pour atteindre le marché central de Diffa, ainsi que le marché à bétail et le marché aux poivrons, selon les participants à la cartographie participative. Le marché est un élément central de l'accès aux moyens de subsistance des populations évoqués précédemment. Dans un contexte où 34% des ménages installés sur le site déclarent dépendre de l'assistance des ONG et 10% n'avoir aucun moyen de subsistance, la mise en place de petits commerces ou d'un marché pourrait contribuer à dynamiser les activités économiques sur le site.

Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'une récente évaluation portant sur les transferts monétaires[1] a souligné plusieurs difficultés des populations dans la commune de Gueskérou pour accéder aux marchés. En particulier, les moyens de transport pour s'y rendre sont limités. De plus, les conditions météorologiques, le mauvais état des routes et les incidents sécuritaires fréquents ont été rapportés comme des entraves supplémentaires. Les participants aux groupes de discussion ont ainsi recommandé la construction d'un marché sur le site afin de garantir l'accès aux produits de base dont ils ont besoin.

[1] REACH, Evaluation de la faisabilité du transfert monétaire multisectoriel dans la région de Diffa, Juin 2019 : évaluation ayant portée sur 4 marchés de la commune de Gueskérou: marchés de Fourdi, Kindjandji, Ngagam et Waragou.